

# Note de service

DESTINATAIRES : Tout le personnel des trois (3) CISSS de la Montérégie

EXPÉDITRICE : Chantal Normandeau, directrice régionale  
Direction des ressources informationnelles de la Montérégie (DRIM)

DATE : Le 6 mars 2023

OBJET : **Modification de la directive concernant l'utilisation de Tik Tok  
publiée le 1<sup>er</sup> mars 2023**

---

Prendre note, qu'à la suite de l'annonce du sous-ministre et dirigeant principal de l'information du Ministère de la Cybersécurité et du Numérique, qu'il est maintenant interdit à tout organisme public assujetti à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles (RLRQ, chapitre G-1.03) d'utiliser les services de la plateforme Tik Tok.

Merci de votre collaboration.